

Consultez aussi notre site internet
<http://alshmultisites.wix.com/blog>

ACCUEIL DE LOISIRS MULTISITES

GUIDE PRATIQUE




ACCUEIL DE LOISIRS

Alexain - Contest - La Bigottière - Placé
Saint Georges Buttavent - Saint Germain d'Anxure
Saint Germain le Guillaume

**Familles
rurales**
Vivre mieux !

Pourquoi un guide pratique ?

L'accueil de loisirs change d'organisateur. La Mairie de Contest passe le flambeau à la Fédération Familles Rurales. Quels changements pour vous au quotidien ? Aucun. Cette différence sera visible seulement sur vos factures et règlements. Ce guide est donc conçu pour que vous puissiez savoir à qui vous adresser lors d'une interrogation, erreurs, changements d'adresse selon chaque période de présence de votre (vos) enfant(s).

SOMMAIRE

1- Les temps d'activités périscolaire

2- Les accueils périscolaires

3- L'accueil de loisirs multi-sites
mercredis, petites vacances et été

- Organisation
- Facturation
- Contacts

4- Les Repas

5- Les lieux d'accueils

1- Les temps d'activités périscolaires (TAP)

Contest

Horaires : de 15h30 à 16h30, les lundis, mardis et jeudis pour les enfants de l'école LOUIS CHEDID

Organisateur : mairie de Contest

Direction/coordination : Marion HIRON

Animateurs présents : Nelly BONNABESSE, Christine DEROUET, Thierry BOURGAULT

Inscriptions : plaquette distribuée à l'école

Facturation : Facturation en octobre, en janvier, en mars, en avril, en juillet par la Mairie de Contest via le trésor public.

Pour toutes réclamations ou erreurs sur votre facture, merci de les signaler dans un délai de huit jours à réception de la facture à :

Mairie de Contest,
20 bis rue principale - 53100 CONTEST
mairie-contest@wanadoo.fr
02 43 00 46 77

Alexain

Horaires : chaque enfant a deux fois 1h30 de TAP par semaine le lundi, mardi ou jeudi.

Organisateur : mairie d'Alexain

Direction/coordination : Stéphane MOUNIER

Animateurs présents : Catherine KOVACS, Peggy VERIN, Malorie CALVEZ

Inscriptions : plaquette distribuée à l'école

Facturation : gratuit

Mairie d'Alexain -12 rue de la Mairie
53240 ALEXAIN
mairie.alexain@wanadoo.fr
02 43 69 80 34



2- Les accueils périscolaires

Contest

Horaires les jours d'école :

Périscolaire du matin : service ouvert de 7h30 à 8h45 du lundi au vendredi
Périscolaire du soir : service ouvert de 16h30 (16h15 le vendredi) à 18h30 du lundi au vendredi

Organisateur : Mairie de Contest

Direction/coordination : Marion HIRON

Animateurs présents :

Périscolaire du matin : Nelly BONNABESSE et Isabelle HEURTEBIZE
Périscolaire du soir : Christine DEROUET et Christelle GUESDON

Inscriptions : en début d'année scolaire dans le dossier d'inscription

Facturation :

Une facture mensuelle est adressée par la Mairie de Contest via le trésor public. Pour toutes réclamations ou erreurs sur votre facture, merci de les signaler dans un délai de huit jours à réception de la facture à :

Mairie de Contest,
20 bis rue principale - 53100 CONTEST
mairie-contest@wanadoo.fr
02 43 00 46 77

Alexain

Horaires les jours d'école :

Périscolaire du matin : service ouvert de 7h00 à 8h45 du lundi au vendredi
Périscolaire du soir : service ouvert de 16h30 à 18h30 du lundi au vendredi

Organisateur : Mairie d'Alexain

Direction/coordination : Stéphane MOUNIER

Animateurs présents :

Périscolaire du matin et du soir : Catherine KOVACS, Peggy VERIN, Malorie CALVEZ

Inscriptions : en début d'année scolaire

Facturation :

Une facture mensuelle est adressée par la Mairie d'Alexain via le trésor public. Pour toutes réclamations ou erreurs sur votre facture, merci de les signaler dans un délai de huit jours à réception de la facture à :

Mairie d'Alexain,
12 rue de la Mairie - 53240 ALEXAIN
mairie.alexain@wanadoo.fr
02 43 69 80 34



3- L'accueil de loisirs multi-sites

Les mercredis à Contest et Alexain

Horaires : de 13h30 à 17h00 (après-midi).

Possibilité de prendre son repas le midi et péricentre jusqu'à 18h30.

Organisateur : Fédération départementale Familles Rurales

Coordination : Marion HIRON

Direction : MOUNIER Stéphane

Animateurs présents :

Contest : Animatrices → Nelly BONNABESSE et Christelle GUESDON

Stagiaire → Emilie BENOIST

Alexain : Malorie CALVEZ, VERIN Peggy et Catherine KOVACS

Les vacances scolaires à Contest

Ouverture : la première semaine des vacances scolaires

Horaires :

Péricentre matin → 7h30-9h00

Journée → 9h00 à 17h00 (possibilité d'arriver jusqu'à 9h30)

Possibilité de prendre son repas le midi

Péricentre soir → 17h00-18h30

Organisateur :

Fédération dép. Familles Rurales

Direction : Marion HIRON

Animateurs présents : Christelle GUESDON, Isabelle HEURTEBIZE et animateurs supplémentaires selon les effectifs

Les vacances scolaires à Alexain

Ouverture : la deuxième semaine des vacances scolaires

Horaires :

Péricentre matin → 7h00-9h00

Journée → 9h00 à 17h00 (possibilité d'arriver jusqu'à 9h30)

Possibilité de prendre son repas le midi

Péricentre soir → 17h00-18h30

Organisateur :

Fédération dép. Familles Rurales

Direction : Stéphane MOUNIER

Animateurs présents : animateurs saisonniers



Eté : le mois du juillet

Ouverture : 4 semaines sur deux sites (Contest et Saint Germain d'Anxure)

Horaires :

Péricentre matin → 7h30-9h00

Journée → 9h00 à 17h00 (possibilité d'arriver jusqu'à 9h30)

Possibilité de prendre son repas le midi

Péricentre soir → 17h00-18h30

Un transport est organisé par la mairie de Saint Georges Buttavent vers le site de Contest pour les enfants de la commune.

Organisateur : Fédération départementale Familles Rurales

Direction : Marion HIRON

Direction adjointe : Stéphane MOUNIER

Animateurs présents : animateurs saisonniers

Facturation pour les mercredis, les petites vacances et l'été (accueil multi-sites)

Les factures sont envoyées après chaque période par la **Fédération Familles Rurales**.

Le règlement doit être retourné à la mairie de Contest par voie postale ou en le déposant directement dans la boîte aux lettres de l'accueil de loisirs.

Le respect du délai de règlement est impératif, soit 30 jours maximum à réception de la facture.

Le règlement s'effectue uniquement par les moyens de paiements suivants :

- Chèque bancaire ou postal,
- Prélèvement bancaire,
- Chèques loisirs CAF,
- Tickets MSA,
- Chèques CESU,
- Chèques vacances.

Pour toutes réclamations ou erreurs sur votre facture, merci de les signaler dans un délai de huit jours à réception de la facture à la coordinatrice du service :

Marion HIRON (coordinatrice/directrice)

Mairie de Contest

20 bis rue Principale

53 100 Contest

07 82 79 80 39 - directionalsh@orange.fr



4- Les Repas

Site de Contest

Organisateur : Mairie de Contest

Tout repas pris sur le site de Contest (jour d'école, mercredi, petites vacances, été) sera facturé par la Mairie de Contest via le trésor public.

Une facture mensuelle vous est adressée.

Pour toutes réclamations ou erreurs sur votre facture, merci de les signaler dans un délai de huit jours à réception de la facture à la coordinatrice du service :

Mairie de Contest
20 bis rue principale
53100 CONTEST
mairie-contest@wanadoo.fr 02.43.00.46.77

Site de Saint Germain d'Anxure

Organisateur : Association Familles Rurales de Saint Germain d'Anxure.

Les repas seront livrés par une société de restauration et facturés par l'association Familles Rurales de Saint Germain d'Anxure, gestionnaire de la cantine scolaire par délégation.

Site d'Alexain

Organisateur : Mairie d'Alexain

Les repas pris sur le temps scolaire sont facturés par la commune d'Alexain. En cas de réclamation, contacter la mairie d'Alexain.

Mairie d'Alexain,
12 rue de la Mairie - 53240 ALEXAIN
mairie.alexain@wanadoo.fr
02 43 69 80 34

Les repas pris sur le temps extrascolaire (mercredis, petites vacances) sont facturés par la Fédération Familles Rurales.

Pour toutes réclamations ou erreurs sur votre facture, merci de les signaler dans un délai de huit jours à réception de la facture à la coordinatrice du service :

Marion HIRON (coordinatrice/directrice)
Mairie de Contest
20 bis rue Principale
53 100 Contest
07.82.79.80.39-directionalsh@orange.fr

5- Les lieux d'accueil

Commune	Lieu	Périodes
Alexain	Garderie (derrière la mairie)	Mercredis et 2 ^e sem des petites vacances
Contest	Salles des fêtes	Mercredis, 1 ^e sem des petites vacances et été
Saint Germain d'Anxure	Ecole Sainte Marthe	Eté

Pour nous contacter

Marion HIRON
(coordinatrice/directrice)

Mairie de Contest (1er étage)
20B rue Principale
53100 Contest

Mail : directionalsh@orange.fr
tél : 07.82.79.80.39

Stéphane MOUNIER
(directeur adjoint)

Mairie d'Alexain
12 rue de la Mairie
53240 Alexain

Mail : directionmultisites@orange.fr
Tél : 07.68.08.97.00




ACCUEIL DE LOISIRS

Alexain - Contest - La Bigottière - Placé
Saint Georges Buttavent - Saint Germain d'Anxure
Saint Germain le Guillaume


**Familiales
rurales**
Vivre mieux !